



Réunion du Comité Syndical

du 17 juin 2014

CS – 4.02
Désignation du Secrétaire de Séance

RAPPORT
Présenté par Monsieur le Président

Le dix-septième jour du mois de juin de l'année deux mil quatorze à dix huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Olivier DERROY, président pour l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Olivier DERROY, Jacques BONIN, Bernard DRAVIGNEY

S.I.C.T.O.M. : MM. Sébastien FLOTAT, Luc SENGLER, Hervé GRISEY, Pierre REY

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Claude BRUCKERT, Pierre VALLAT

Le quorum est atteint : 10 présents

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

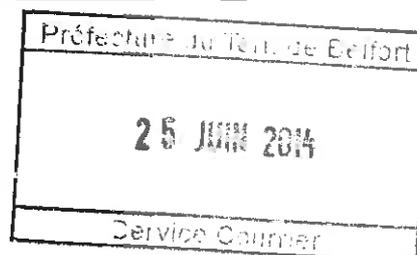
C.C.S.T. : NEANT

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT



Etaient excusés

- **Délégués titulaires** :

C.A.B. : Mmes. Françoise RAVEY, Marie ROCHETTE DE LEMPDES, MM. Yves VOLA, Jean-Pierre CUENIN, Ian BOUCARD

S.I.C.T.O.M : MM. Patrick MIESCH, Emile EHRET

Pouvoirs : M. Patrick MIESCH donne pouvoir à M. Hervé GRISEY

M. Emile EHRET donne pouvoir à M. Sébastien FLOTAT

C.C.S.T. : NEANT

- **Délégués suppléants** :

C.A.B. : MM. Stéphane GUYOD, Michel ORIEZ, Mme. Bernadette PRESTOZ

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : M. Frédéric ROUSSE

Etaient absents

- **Délégués titulaires** :

C.A.B.: Mme. Marie-Laure FRIEZ

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

- **Délégués suppléants** :

C.A.B. : MM. Philippe CHALLANT, Mazouz BENLAZERI, Raphaël RODRIGUEZ, Thierry PATTE, Jean-Claude MARTIN, Mme. Loubna CHEKOUAT

S.I.C.T.O.M : MM. André PICCINELLI, Gilles HEINRICH, Michel JARDON Thierry STEINBAUER, Henri OSTERMANN, Mme. Félice ZWINGELSTEIN

C.C.S.T. : MM. Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN



Réunion du Comité Syndical

du 17 juin 2014

CS - 4.02

Désignation du secrétaire de séance

RAPPORT
Présenté par Monsieur le Président

Désignation du Secrétaire de séance

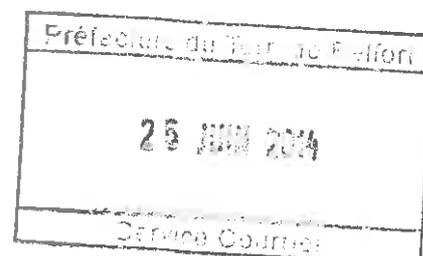
Monsieur le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

A L'UNANIMITE, Monsieur Luc SENGLER est désigné pour remplir ces fonctions.

**Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 17 juin 2014, ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le**

**Bourogne, le 24 juin 2014
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,**

Olivier DEROY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de son affichage